

Aéroports de Paris

Décision n° PR/2005/407 du 1^{er} février 2005 du président d'Aéroports de Paris modifiant la décision n° PR/2004/2107 du 16 juillet 2004 portant délégation de signatureNOR : *EQUA0510040S*

Le président,

Vu le code de l'aviation civile ;

Vu le décret du 16 juillet 2004 nommant M. Graff (Pierre) président du conseil d'administration d'Aéroports de Paris ;

Vu la décision n° PR/2004/2107 du 16 juillet 2004 modifiée portant délégation de signature,

Décide :

Article unique

A l'article 11 de la décision n° PR/2004/2107 du 16 juillet 2004 modifiée, les mots : « M. Alain Falque, directeur général délégué » sont remplacés par les mots « M. Marc Noyelle, directeur général délégué chargé de l'aménagement et du développement ».

Le
président,
P. Graff